

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 26

Artikel: Le Caire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIER SERGENT. — Ouvrez, ou nous enfonçons la porte !

LA VOIX. — C'est différent. (*Il s'écoule un instant assez long.*)

PREMIER SERGENT. — Eh bien ! c'est-y pour aujourd'hui ?

DEUXIÈME SERGENT. — Dépêchons-nous !

LE MARCHAND DE VIN, *se décidant à ouvrir.* — Vous voyez bien qu'il n'y a personne.

PREMIER SERGENT. — Hum ! (*Ils jettent un regard soupçonneux vers la pièce du fond.*) Vous ne devez pas rester éclairé après une heure.

LE MARCHAND DE VIN. — Je couche dans mon magasin ; il faut bien que j'y voie pour chercher mes puces.

DEUXIÈME SERGENT. — Le règlement est précis ; pas de lumière !

PREMIER SERGENT. — Ou un procès-verbal.

LE MARCHAND DE VIN, *grommelant.* — Malheur !... on va éteindre.

PREMIER SERGENT. — Et plus vite que ça ! (*Les deux sergents s'éloignent.*)

Sur le boulevard Rochechouart.

PREMIER SERGENT. Oh ! Oh !

DEUXIÈME SERGENT. — Quoi ?

PREMIER SERGENT. — Un homme endormi sur un banc.

DEUXIÈME SERGENT. — Ça n'est pas naturel, il faut le réveiller. (*Ils vont à l'homme et le secouent.*) Holà ! hé, l'ami !

L'HOMME. — Rrrron...

LES DEUX SERGENTS. — Allons, debout !

L'HOMME. — Qué que vous me voulez ? Ce n'est pas moi... Non, ce n'est pas moi !

DEUXIÈME SERGENT, *riant.* — Il dort encore.

PREMIER SERGENT. — Qu'est-ce que vous faites là ?

L'HOMME. — C'te farce ! vous le voyez bien... je dors.

DEUXIÈME SERGENT. — On ne dort pas sur la voie publique, c'est défendu.

L'HOMME. — A qui ça fait-il du mal ? Est-ce que je gêne la circulation !

DEUXIÈME SERGENT. — Non, mais on pourrait vous dévaliser.

L'HOMME. — Moi ? J'crois pas.

DEUXIÈME SERGENT. — Vous serez bien mieux dans votre lit.

L'HOMME. — Faudrait en avoir.

PREMIER SERGENT. — Cas de vagabondage... Suivez-nous au poste.

L'HOMME. — Je m'appelle Jean Poilu, je suis ingénieur de mon état. J'ai rien à démêler avec la justice.

PREMIER SERGENT. — Suivez-nous tout de même.... Vous prouvez demain votre identité devant M. le commissaire de Police.

L'HOMME. — Ah ! c'est comme cela ! (*Il file comme un lièvre.*)

DEUXIÈME SERGENT. — Faut-il courir après lui ?

PREMIER SERGENT. — Il a de bonnes jambes... et moi, j'ai mal aux pieds.

Avenue Trudaine.

PREMIER SERGENT. — Je crois que notre ronde est terminée.

DEUXIÈME SERGENT. — Je le crois aussi.

PREMIER SERGENT. — Dites-moi l'heure qu'il est.

DEUXIÈME SERGENT, *portant la main à son gousset.* — Volontiers... Ah ! on m'a fait ma montre !

Charles MONSELET.

LE CAIRE (*Suite.*) — Reproduction interdite.

Le Caire est une ville d'études non seulement pour l'égyptologue ou le touriste amateur de nouveautés, mais aussi pour le monde musulman. On y compte de 400 à 500 mosquées, dont celle de Touloun est la plus ancienne : elle est la copie exacte de la Kaaba de la Mecque. Celle d'Azhar, fondée en 971, a une université datant de la même époque et qui est fréquentée par deux mille étudiants qui viennent de toutes les parties du monde et reçoivent l'enseignement, assis à terre à la façon des tailleurs. A 6 heures, le matin, du haut du minaret de toutes ces mosquées, le muezzin appelle les fidèles à la prière, et l'on peut aisément se représenter la confusion de ces voix nasillardes qui s'entrecroisent par-dessus les toits de la ville. D'ailleurs, le musulman n'attend pas que le muezzin l'invite : dans la rue, à tout instant, on en voit qui, mus par un pieux mouvement, s'agenouillent à terre, la face vers la Mecque, et font leur dévotion à Allah.

N'oublions pas, surtout, de citer les bazars du Caire, aussi célèbres que ceux de Constantinople et que tant d'écrivains, tant de peintres ont déjà décrits. Là, sur la rue, ce n'est plus seulement un ramassis de peuples divers : c'est encore un amoncellement extraordinaire des produits de tous les continents. On y trouve de tout, du nécessaire et du superflu.

Au Caire, on peut encore visiter le palais de Ghesireh, construit jadis par le Khédivé pour recevoir et loger les princes venus pour l'inauguration du canal de Suez.

Le centre de la vie européenne en dehors des hôtels est la promenade Esbékieh, plantée par Isbrahim Pacha.

Le Caire, comme toute agglomération humaine, a ses fêtes, célébrées surtout au départ et au retour des pèlerins de la Mecque, au jour de la naissance de Ma-

homet — la fête dure une semaine — à l'arrivée de la crue du Nil, etc. Avec ses 600 000 habitants, dont 40 mille Eurepéens, la capitale égyptienne est la seconde ville de l'empire turc.

La terre des Pharaons, à côté de tant d'autres enchantements, jouit d'un climat merveilleux. Il y règne un beau temps perpétuel. Le ciel d'un bleu foncé ne se couvre de nuages que trois ou six jours par année. La pluie est rare ; on n'y connaît pas le brouillard et pas l'hiver. Le Caire est la ville sœur de Nice.

Aucun pays ne peut offrir, outre les grâces de son climat, autant de beautés et de ruines antiques. C'est le pays des Pharaons, d'Alexandre, des Sultans, et chaque dominateur a laissé des traces de sa puissance.

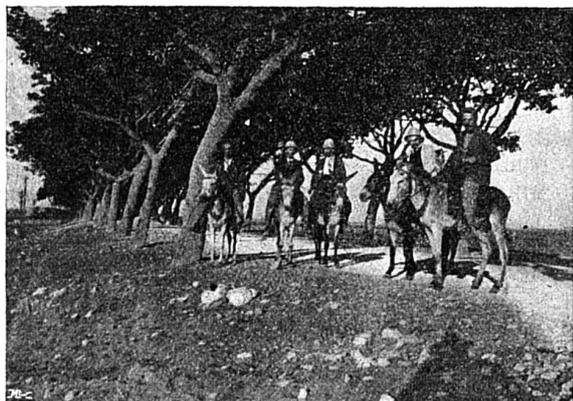
Ce sont les pyramides, ces tombeaux gigantesques que se sont préparés Kéops Kéfra et Menkara et tant d'autres Pharaons moins célèbres. Celle de Kéops mesure 137 m. 2 de haut et sa base couvre un terrain sept fois grand comme celui du Dôme de Cologne. D'après Hérodote, 100 000 hommes y ont travaillé 20 ans, en se relayant tous les trois mois. On peut les gravir en se faisant hisser et pousser par trois ou quatre bédouins. Ceux-ci en font l'escalade et la dégringolade en huit minutes, si on les paie pour cela. Du sommet on jouit d'une belle vue sur la plaine.

C'est le temple de Karnac à Lougsor, aux 134 colonnes dos mesure 50 mètres de long, sa face 4 m. 15 de large et 20 mètres de hauteur.

C'est le temple de Karnat à Lougsor, aux 134 colonnes sculptées et à l'imposante allée des sphinx assis au bord d'une eau tranquille.

Ce sont les statues de Memnon, où la brise et la rosée chantent et gémissent au lever du soleil.

Du Caire, plusieurs lignes ferrées s'irradient vers



1. La route des pyramides.

1. La route des pyramides.—Aujourd'hui, un tramway électrique dont le point de départ est en face de la caserne anglaise va du Caire aux Pyramides. Auparavant, on s'y rendait à dos d'âne ou de cheval, ou en carrosse, car en ces pays chauds, on ne songe pas à marcher; dans le désert, le soleil est si chaud que l'on se brûle effectivement les pieds si l'on



2. Excursions dans les environs du Caire de quelques membres du Cercle suisse.

s'arrête un instant sur le sable, où en particulier, on peut faire cuire des œufs.

La route des Pyramides est bien entretenue et bordée d'arbres. On peut s'y promener à toute heure de la journée sans qu'on ait trop à souffrir du soleil. Cette route est très fréquentée par les automobiles, le soir surtout; les chauffeurs peuvent y agir à leur guise.

En partant du Caire avec le tram, on verra le fameux palais d'Ismaïl Pacha, maintenant inhabité. A la station de Ghizé, on pourra se restaurer en un gentil café, construit en partie sur le Nil; de la terrasse on jouit d'une vue magnifique sur le fleuve et le vieux Caire. De là on peut faire une promenade sur le fleuve, soit en prenant le bateau à vapeur, soit en montant sur l'un des nombreux voiliers arabes. A Ghizé se trouvent en outre le Musée, fondé en 1858 à Boulac par Mariette Bey, puis transféré ici en janvier 1882; le jardin zoologi-



3. Un village arabe dans les environs du Caire.

le nord, Alexandrie, Damiette, Ismaïlia qui possède le château des vice-rois. On peut aller en train à Suez, pour voir le canal, et là, monter sur un des navires qui traversent l'isthme jusqu'à la Méditerranée, et, de Port-Saïd, rentrer au point de départ. De Port-Saïd ou Alexandrie on peut naviguer vers Jaffa ou Beyrouth et, avec les chemins de fer palestiniens, visiter Jérusalem et Damas. Ou bien, en trois jours, le train vous transporte en plein Soudan, à Kartoum, et dans quelques années, les rails seront posés jusqu'au lac Victoria, al-

que et le palais du prince Hussein Kamil Pacha, frère du Khédive. Ce palais est entouré du plus magnifique jardin du Caire; on ne peut le visiter qu'avec une permission spéciale.

En moins d'une heure, le tram vous a transporté au pied des Pyramides. En face, se trouve maintenant un hôtel confortable, le « Mena House », très fréquenté. De là, l'âne ou le chameau vous conduise en un quart d'heure au sphinx.

2. Excursion, dans les environs du Caire, de quelques membres du Cercle suisse.— Ils font la sieste sous un arbre géant, entre Ghizé et les Pyramides. Ces arbres sont très rares. On les trouve aux abords du Caire, vers Matarieh, en somme dans les terrains où le Nil déborde. De l'autre côté de la colline du Mokatan, on se trouve en plein désert. L'Egypte est ainsi, d'ailleurs: partout où le fleuve répand ses eaux, c'est l'abondante fertilité; tout à côté, c'est le désert.

lant à la rencontre de ceux qui viennent du Cap. Enfin, l'on utilisera pour les promenades et les voyages, les charmants petits bateaux-salons qui naviguent sur le Nil jusqu'à la première cataracte.

Ainsi, pour qui a de l'argent mignon, l'Egypte, et le Caire en particulier, est un lieu où l'on peut agréablement passer l'hiver. Et l'on comprend que l'on puisse dire en forme de proverbe „Qui a bu une fois de l'eau du Nil, veut y retourner”.

DONOM.

AU PAYS DE L'IVOIRE

(Reproduction interdite)

L'Etat indépendant du Congo a fait passablement parler de lui ces dernières années. Il s'en serait sans doute bien passé. Mais les atrocités qui s'y commettent journellement, à en croire certains missionnaires anglais, n'ont pas laissé l'opinion publique indifférente. De plusieurs côtés on s'est demandé si la situation faite aux noirs du centre africain était vraiment aussi déplorable.

Ancien officier au service de l'Etat indépendant, j'ose croire que quelques détails sur ce pays, la vie que l'on y mène, le climat, pourront intéresser le lecteur. Les notes qui suivent, prises au cours d'un voyage et d'un séjour de deux ans là-bas, remontent à huit ans en arrière (1896-98) ce qui représente un long espace de temps pour les colonies, où les années comptent double. Que de progrès ont été réalisés de-

puis! Pour ne donner qu'un exemple, je citerai le chemin de fer Matadi-Léopoldville; grâce à lui on parcourt en deux jours un trajet qui en exigeait 25 voici dix ans! Les agents en poste sur le Haut-fleuve n'attendent plus de longs mois leur correspondance, comme de mon temps où une réponse par retour de courrier mit neuf mois à me parvenir (à Nyangoué, dans le Loualaba). Une caisse de vivres, commandée à la côte dans une factorerie fit onze mois de portage et de pirogue avant de trouver son heureux possesseur! Et cependant, l'avouerai-je, le Congo d'autrefois, sans railway et sans bureaux de poste, avait ses charmes aussi. Adieu maintenant les campements dans la brousse et la vie d'aventures! Aussi je ne regrette nullement d'avoir été là-bas alors que la civilisation n'avait pas fait encore de si grands progrès. J'espère avoir réussi à me faire comprendre; que mes lecteurs ne s'imaginent pas qu'en 1896 on vivait au Congo en pleine barbarie. Je n'ai jamais vu couper les mains ou les seins aux indigènes; quoiqu'ayant vécu dans